

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
19 DECEMBRE 2006**

Rédacteur : Nathalie Sené

Présents :

Elus :

Michel PAILLEY, Co-Président Elu, Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, Valérie UZANU, Conseillère Municipale, Franck GIRAUD, Conseiller Municipal.

Membres titulaires et membres suppléants :

Jean-Pierre GERVAIS, Co-Président Habitant, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Maurice VINCK, Jacques LARGEAU, Laurence VIOT, Gérard GIRARDEAU, Hervé HERAUD, Patrick MARTIN, Jean-Claude ROY, Christophe GERMAIN, Gwenaél LE GUILLOU, Patrick MARTIN.

Agents municipaux :

Gérard LABORDERIE, Correspondant Technique des Conseils de Quartier, Olivier SCHVAN, Concepteur Paysagiste du service Espaces Verts, Sébastien DUGLEUX, Responsable du Bureau d'Etudes du service Espaces Verts, Dominique BODIN, Conservateur des Cimetières, Annabelle GAUTHIER, Agent Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(s) : Joël RENOUX, Conseiller Municipal, Pierre CAILLETON, Jean-Claude GAUTIER, Janine GACHIGNARD.

Absent(e)s : Chantal LEBRET, M. AILLET, Patrick BAUDIN, ClaudePOUPIN, Sabine SIMON, Olivier SIONNEAU, Claude ROI, Jean-Marie MACAIRE, Florence GOUPIL.

Public : 10 personnes.

Ouverture de la séance : 20h40

Objet : Validation du relevé de conclusion de l'assemblée de quartier du 12 octobre 2006.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusions.

Objet : Présentation de la deuxième phase du projet d'aménagement paysager du cimetière de la Grand Croix, en présence d'Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, Olivier SCHVAN, Concepteur paysagiste, Sébastien DUGLEUX, Responsable du Bureau d'Etudes service Espaces Verts et Dominique BODIN, Conservateur des Cimetières.

Le projet d'aménagement de l'Espace Funéraire de la Grand Croix revêt pour le service gestionnaire et la collectivité un enjeu particulier. Au-delà de la nécessité urgente de répondre au manque d'emplacements, l'objectif principal est d'accompagner « l'activité cinéraire ». Depuis la construction du crématorium en 1989, la crémation a augmenté (80 crémations en 1989, pour 800 crémations en 2006).

Le site de la Grand Croix aujourd'hui n'est pas valorisant, malgré l'originalité du bâtiment. Dans ce contexte, le projet d'aménagement de l'espace funéraire doit s'inscrire dans le prolongement de la construction du crématorium.

Le périmètre de l'étude intègre l'emplacement réservé du giratoire au carrefour de la Route de Coulonges et de la Routière, mais aussi le traitement paysager du site.

On distingue dans ce projet deux catégories d'entités :

- l'espace public, constitué des voiries de servitudes, des parkings et du jardin du crématorium,
- l'espace funéraire, réglementairement clos (par un mur d'enceinte), est constitué du cimetière, du columbarium, du jardin d'urnes et jardin du souvenir.

Les travaux de la deuxième phase 2006/2007 comprendront le jardin du crématorium, le mur d'enceinte et la fontainerie (dernière partie des travaux).

Réponse Conseil/Mairie.

Le projet a été réalisé en respectant le caractère du lieu et en fonction de l'aménagement du quartier.

- Quel est le coût de l'opération et qui le financera ?

Le coût s'élève à 1 300 000 euros financé par le budget général de la ville de Niort, aucune participation ne sera demandée au conseil de quartier.

Objet : Lettre du Maire concernant le Château de Chantemerle.

Suite à l'article paru cet été dans la presse indiquant que le Château de Chantemerle serait transformé en complexe hôtelier, Jean-Pierre GERVAIS, en accord avec le conseil de quartier, a adressé un courrier à l'attention du Maire émettant le vœu que le Centre de Loisirs continue d'accueillir les enfants et précisant que le conseil de quartier souhaitait être associé au projet. Monsieur le Maire a répondu qu'il n'y avait pas de projet en cours, que le site restait donc un centre de loisirs, mais qu'aucune hypothèse quant au devenir du site, n'était écartée. C'est un équipement à l'échelon communal et non uniquement à usage du quartier, cependant le conseil de quartier serait informé de tout projet nouveau.

Objet : Point sur le groupe de travail Route de Coulonges.

Le groupe de travail s'est d'abord réuni le 5 septembre 2006. Un compte rendu comportant plusieurs questions, a été transmis en mairie. L'ensemble des réponses a été apporté à la réunion du 23 novembre en présence de l'Adjoint délégué à la voirie et du service voirie (les réponses sont jointes dans les dossiers des conseillers).

Le conseil de quartier souhaite dégager cette route afin de minimiser le flux de circulation important. La Communauté d'Agglomération de Niort est prête pour discuter de la déviation par la continuité du contournement (rocade Nord) qui est un projet d'utilité publique. C'est une priorité, d'autant que l'urbanisme va se développer. Le CQ et le public présent demandent que le premier tronçon «Avenue de Nantes – Route de Coulonges» soit réalisé en priorité.

Réponse Mairie/Conseil.

La priorité serait en effet de commencer par ce tronçon. Il faut trouver un moyen de se faire entendre, à ce jour le planning de réalisation n'est pas défini.

Un conseiller demande qui est décideur ?

Les décideurs sont les bailleurs de fonds, c'est-à-dire, la Communauté d'Agglomération de Niort, le Conseil Général et l'Etat.

En ce qui concerne le Contournement Nord, il a été demandé que le premier tronçon commence avant les deux autres et que le calendrier soit avancé. Il a été proposé que le conseil de quartier émette un vœu et que les conseillers fassent une pétition qui serait envoyée au Conseil Général et à la Communauté d'Agglomération de Niort. Les comptages seront effectués Route de Coulonges et sur les rues adjacentes afin de définir la part du trafic de transit et celle du trafic local, après la fin des travaux du Pont de Surimeau. Pour information le pont sera ouvert provisoirement du 22 décembre au 8 janvier pour être de nouveau fermé. Il devrait être ouvert définitivement fin janvier 2007.

Objet : Rapport des Commissions.

● Commission Equipement/Bâtiment/Urbanisme (Maurice VINCK) :

Le 6 décembre des membres de la commission en présence de Gérard LABORDERIE ont visité la Mairie de Quartier où l'ensemble des différents travaux de rénovation et de réaménagement a été évalué. Plusieurs questions ont été posées :

D'une manière globale, la sécurité est-elle aux normes ? Que peut-on faire pour la bibliothèque qui est trop petite pour accueillir autant d'enfants ? Est-il possible de transférer la bibliothèque à l'étage ou vers le CRAN, dont les locaux deviendraient peut être des logements sociaux) ? A qui appartient l'ancienne poste et quelle serait le devenir de cette ancienne poste ?

La commission souhaite organiser une visite du CRAN.

Réponse Mairie.

Les plans des locaux seront prochainement envoyés à la commission. Le bâtiment appartient à la ville. En ce qui concerne la bibliothèque, le local est mis à disposition de la CAN par le biais d'une convention d'utilisation. Les anciens locaux du CRAN, notamment la grande salle pourrait devenir une annexe de la bibliothèque, des logements sociaux seraient aménagés au-dessus. Sur la partie qui donne sur la place, des toilettes publiques seraient envisageables. La bibliothèque resterait dans ses locaux actuels. Elle pourrait être agrandie dans les locaux du CRAN.

Un conseiller indique que l'ancienne poste est devenue le CRAN, c'est donc une propriété de la ville de Niort.

Gérard LABORDERIE suggère de transmettre un plan cadastral à la commission pour déterminer si c'est le

CRAN ou pas qui occupe l'ancienne poste.

● **Commission Circulation/Sécurité/Voirie (Jacques LARGEAU) :**

- Rue de la Verrerie : quand le projet sera-t-il réalisé? la commission rappelle l'envoi de la pétition au sujet de la proposition d'un sens unique,
- Avenue de Nantes : la commission a eu connaissance d'un projet de construction d'un immeuble d'habitation à la place de Genève Occasion. Elle demande que cette information soit vérifiée.
- Rond point Sicard (boulangerie) : à revoir car des véhicules se garent sur le rond-point ou font marche arrière sur le rond-point après s'être garés sur le parking de la boulangerie.
- Rue de l'Avenir : sécuriser le virage pour l'accès du bus,
- Plaque Du Guesclin (rue de la Recouvrance): a-t-elle été retrouvée ?
- Rue du Dixième : la commission aimerait avoir des informations sur le lotissement,

Réponse Mairie.

- Rue de la Verrerie : Concernant le tronçon rue de Telouze / rue du Côteau Saint Hubert, une proposition d'aménagement de cases de stationnement a été faite à la commission qui a fait part de ses remarques ce soir. Celles-ci seront transmises au service voirie. Les marquages seront effectués en 2007.

Concernant le tronçon en sens unique, objet d'une pétition des riverains, demandant l'inversion du sens de circulation, une visite sur place sera organisée avec l'Adjoint délégué à la voirie et la commission voirie.

- Plaque Du Guesclin : Elle a été retrouvée.

● **Commission Entretien/Aires de Jeux/Espaces Verts/Environnement (Gwenaël LE GUILLOU) :**

- Aménagement de la cour et de la Place Henri Lambert : où en est l'esquisse ?
- Sentiers de Sainte-Pezenne: la table d'orientation a-t-elle été remise ?
- La camionnette qui se trouve sur l'îlot près du chemin de Coquelonne sera-t-elle enlevée?
- Chemin de la Grimette, de la Fontaine des Morts jusqu'au chemin de Coquelonne: la commission aimerait avoir des propositions de réfection possibles.
- La commission souhaite avoir un plan détaillé matérialisant les sentiers.

Réponse Mairie.

- Aménagement de la cour et de la Place Henri Lambert : l'esquisse a été réalisée par l'architecte et transmise au Directeur Général des services techniques pour examen.

- La camionnette se trouve sur une propriété privée, des contacts ont été pris avec les propriétaires.

Objet : Questions diverses.

➤ Abri de jardin de l'école Jacques Prévert : le devis s'élève à 1 900 euros. Le conseil de quartier avait voté 1 500 euros, 400 euros ont donc été ajoutés en accord avec les co-présidents et les responsables des commissions. C'est un modèle solide, traité à cœur, en autoclave, ne nécessitant aucune protection lors de l'installation et aucun entretien par la suite.

➤ Jeudi 16 novembre les services techniques ont présenté les propositions d'intégration des priorités des conseils de quartier dans la programmation espaces publics pour 2007.

➤ En ce qui concerne le parc du Grand Feu, il est proposé au conseil de quartier de financer la passerelle dont le coût est estimé entre 50 000 et 60 000 €. Le conseil de quartier est-il d'accord sur ce principe?

Réponse Conseil/Mairie.

-Parc du Grand Feu : le bassin d'orage sera-t-il agrandi ? *Non, il sera reprofilé.*

-Le conseil de quartier donne son accord sur le principe de financement de la passerelle sur ses crédits 2007.

-Le conseil de quartier sera sollicité pour trouver le nom de la passerelle.

➤ Salle des fêtes : il est à noter que la marche d'accès de la scène se dégrade (bandes rugueuses enlevées).

➤ Rue du Moulin d'Ane : les travaux seront terminés le 22 décembre 2006.

➤ Rue Centrale : des remarques sont remontées sur la largeur de la route au niveau du rétrécissement. L'usage nous dira s'il faut ou non l'élargir.

➤ Rue Maurice Béguin : un essai du passage du bus sera réalisé prochainement.

➤ Rue Elsa Triolet : La commission arbres s'oppose à l'abattage des arbres. La commission Entretien/Aires de Jeux/Espaces Verts/Environnement va réfléchir sur ce point et aller voir sur place.

➤ Jeudi 21 décembre se tiendra la Commission Citoyenneté. La réunion aura pour thème:

1/ Organisation de l'information Opération de Renouvellement Urbain dans tous les quartiers.

2/ Rencontres Dijon : comment poursuivre la réflexion à Niort ?

➤ Des réunions de présentation générale du projet de PLU aux conseillers de quartier, sont prévues mi-janvier 2007 par groupes de 3 quartiers. Des réunions publiques seront ensuite organisées fin janvier / début février 2007, également par groupes de 3 quartiers.

Objet : calendrier des bureaux et conseils de quartier du 1^{er} semestre 2007.

BUREAUX (Mairie de Quartier) :

Jeudi 25 janvier, 18h30,

Jeudi 22 mars, 20h30,
Jeudi 10 mai, 20h30.
CONSEILS DE QUARTIER (20h30, Salle des Fêtes)
Jeudi 15 février,
Jeudi 12 avril.
ASSEMBLEE DE QUARTIER :
Jeudi 14 juin, 20h30, Salle des Fêtes.

Fin de la séance : 23h30

Informations complémentaires :

➤ *Salle des fêtes : l'ascenseur est en service, il reste à terminer l'habillage. Il peut être utilisé sans aucun danger. La peinture des poutrelles a été réalisée.*

➤ *Maison des Associations : l'entreprise qui a réalisé les travaux a été contactée et doit remédier au problème d'odeur. Une autre entreprise va intervenir pour les dalles de faux-plafonds tâchées et les lattes du caillebotis extérieur qui se soulèvent. Pour les sols, un rendez-vous a eu lieu sur place avec le maître d'œuvre, l'entreprise qui était en charge des travaux doit adresser au service patrimoine/bâti un courrier d'explications. Il n'y a pas de stores de prévus. Les plans de travail ont été réalisés, toutefois les quatre plaques électriques n'ont pas été raccordées. Le service patrimoine/bâti va demander l'intervention d'une entreprise.*

L'esquisse de l'aménagement de la cour et de la Place Henri Lambert a été réalisée et a été proposée au directeur général des services techniques. Le levé topographique et une réflexion avec les représentants du conseil de quartier sont prévus en 2007 afin d'élaborer une étude de faisabilité.

➤ *Ecole Louis Aragon : le marquage des cases de stationnement sera réalisé en régie, la demande d'intervention a été envoyée. Les travaux ne pourront être réalisés que lorsque le temps le permettra.*

➤ *Rue du Côteau Saint Hubert : une réunion sera programmée avec les co-présidents, Robert Plantecote, Adjoint au Maire et le principal du collège François Rabelais.*